

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT

visant les actions de la société

SCHAEFFER-DUFOUR

initiée par

H.G.D. PARTICIPATIONS

présentée par



INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTERISTIQUES NOTAMMENT JURIDIQUES, FINANCIERES ET COMPTABLES DE LA SOCIETE VISEE



Le présent document relatif aux informations de la société Schaeffer-Dufour a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF ») le 21 juin 2011, conformément à l'article 231-28 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers et à l'instruction 2006-07. Ce document a été établi sous la responsabilité de Schaeffer-Dufour.

Des exemplaires de ce document d'information sont disponibles sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et peuvent être obtenus sans frais auprès de :

SCHAEFFER-DUFOUR
66, rue Jean-Baptiste Lebas
59910 Bondues

NEUFLIZE OBC CORPORATE FINANCE
3, avenue Hoche
75008 Paris

PRESENTATION DE LA SOCIETE VISEE

La présente note incorpore par référence le Document de référence enregistré par Schaeffer-Dufour (la « **Société** ») auprès de l'AMF le 26 mai 2011 sous le numéro R. 11 – 031. Ce document est disponible sur les sites internet de la Société (www.schaeffer-dufour.fr), et de l'AMF (www.amf-france.org).

Il est précisé que l'Assemblée Générale Mixte Ordinaire et Extraordinaire des actionnaires de Schaeffer-Dufour a eu lieu le 18 juin 2011, et que les résolutions proposées et présentes dans le rapport de gestion incorporé dans le document de référence ont toutes été adoptées, à l'exception de la treizième et de la quatorzième, conformément aux préconisations du Conseil d'administration, concernant :

- l'augmentation du capital social par émission d'actions de numéraire réservée aux salariés de la Société en application des dispositions de l'alinéa 2 de l'article L. 225-129-6 du Code de commerce,
- la délégation de pouvoirs au Conseil d'Administration en vue de fixer les modalités de l'émission des actions nouvelles et réaliser l'augmentation de capital correspondante.

Aucune des autres informations figurant dans le document de référence mentionné ci-dessus ne nécessite d'être actualisée.

PERSONNE ASSUMANT LA RESPONSABILITE DU PRESENT DOCUMENT

« J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que le présent document, qui a été déposé le 21 juin 2011 et qui sera diffusé le 23 juin 2011, comporte l'ensemble des informations requises par l'article 231-28 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers et par l'instruction 2006-07 dans le cadre de l'offre initiée par H.G.D. Participations et visant les actions de Schaeffer-Dufour. Ces informations sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. »

Le 21 juin 2011

Vincent Dufour,
Président directeur général